

Vente de peupliers après tempête

J'ai eu un coup de vent dans ma peupleraie il y a quelques jours. Comment vendre au mieux les arbres tombés ? (Mr Detton de Saint-Sauveur-les-Bray – Seine-et-Marne)

Tout dépend du **nombre** d'arbres au sol et de leur **diamètre**. S'ils sont très jeunes, il est peut-être encore temps de les remplacer. Mais les rafales de vent couchent généralement des peupliers adultes sur des terrains plutôt engorgés près de la surface ou très organiques (aspect tourbeux).

Si la moyenne des diamètres approche 35-45 cm, les arbres sont murs. Ils sont à exploiter avec ceux encore sur pied. J'attire votre attention sur la mise en **concurrence des acheteurs**. Elle sera primordiale pour obtenir le meilleur prix, même si ce n'est pas dans les habitudes lorsque le propriétaire connaît déjà un acquéreur. Si vous vendez seul, vous les démarcherez vous-même. Mais vous devrez au préalable mesurer le volume de bois, estimer ses qualités technologiques et matérialiser vos limites de parcelle ; puis trouver les prix, les acheteurs et signer un contrat.

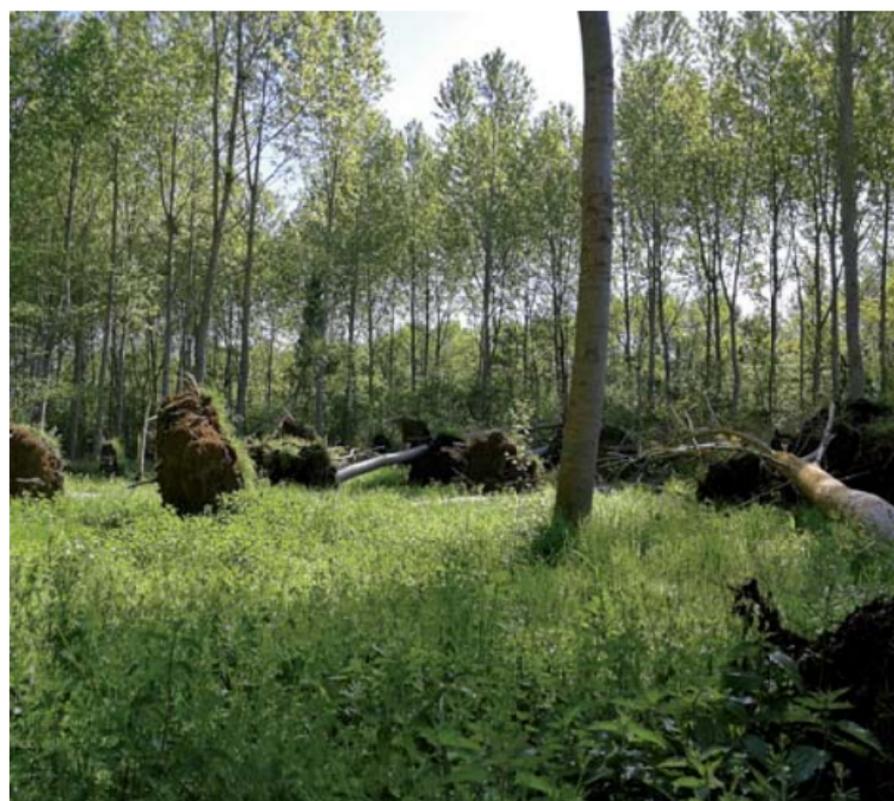
La spécificité de ces tâches pousse à les confier à un **maître d'œuvre** (coopérative, expert ou gestionnaire forestier professionnel) qui saura trouver des acheteurs fiables et les mettre en concurrence.

Le nouveau site internet www.laforetbouge.fr vous proposera des adresses de professionnels.

Après la vente, la durée de production et le sol seront 2 critères pour choisir l'essence adaptée pour le reboisement de la parcelle. Des aides sont disponibles pour renouveler les peupleraies. Renseignez-vous.

*Raphaël TREMBLEAU
Technicien au CRPF*

Contacts : techniciens du CRPF (voir page 12)



Après tempête, c'est le nombre d'arbres au sol et leur diamètre qui déterminera les opérations à mener.